



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

Jean-Pierre Serra : « Le Var, c'est aussi la Provence »

Comment se positionne le Var sur le marché touristique ? Jean-Pierre Serra, vice-président du conseil général du Var et président de l'agence de développement touristique Var Tourisme, dévoile la stratégie du département.

Quelle marque utilisez-vous pour votre communication ?

On assimile trop souvent la destination touristique aux frontières administratives, c'est une bêtise monumentale, les touristes ne voient pas les choses de cette façon. Dans le Var, nous avons deux grands porte-étendards : la Côte d'Azur pour tout ce qui relève du littoral, du nautisme. Mais nous n'oublions pas la Provence, que nous utilisons pour communiquer sur l'arrière-pays, les thématiques nature ou terroir. L'objectif numéro 1, c'est d'avoir une bonne visibilité.

Sur quoi axez-vous vos efforts de promotion ?

Jusqu'à présent la règle du 80-20 était la bonne chez nous. 80 % de l'activité sur 20 % du territoire et 20 % de l'année. Et 80 % de touristes français contre

20 % d'étrangers. L'heure est au rééquilibrage, en créant des événements toute l'année et en soutenant l'ensemble de la zone géographique. Nous voulons consolider et renforcer notre clientèle européenne : les Anglais, les Allemands, les Benelux.

Nous investissons beaucoup sur les Scandinaves aussi... Enfin, nous avons une réelle volonté de valoriser notre image de marque, notamment avec une montée en gamme. Nous sommes le premier département en matière d'hôtellerie de plein air, mais on n'en est plus à la tente canadienne. Aujourd'hui, les professionnels du secteur investissent chaque année 9 % de leur chiffre d'affaires pour devenir les plus qualitatifs.

Quels sont vos moyens d'action pour vendre cette image ?

L'accueil des journalistes reste très important, nous en recevons près de deux cents dans l'année. Il y a le teasing sur les grands opérateurs, l'achat d'espaces promotionnels par rapport aux filières : maritime, nature, terroir... Nous montons aussi des opérations ponctuelles autour de produits - le vin de



Jean-Pierre Serra. (DR)

saïson, par exemple --, avec des campagnes de mailing. Nous avons aussi un site web et une application mobile qui fonctionnent très bien. C'est un vrai portail qui intègre toutes les informations touristiques, avec une mise à jour en temps réel. Il permet aux professionnels de guider le client à

tout moment. Aujourd'hui, la concurrence se joue à un clic près, il faut être réactif. Si tu n'es pas sur le net, tu es zappé.

Et les réseaux sociaux ?

Nous sommes un peu en retrait. Nous pensons qu'il s'agit d'un mode de communication très personnel et direct qui doit être plutôt géré par les stations touristiques elles-mêmes. Il semble plus logique qu'elles qui aient leurs propres fans et followers. En revanche, nous accompagnons nos professionnels sur la question essentielle de la e-réputation.

Travaillez-vous avec le comité régional du tourisme Côte d'Azur ?

Nous commençons à le faire, avec, par exemple, des opérations communes auprès du public anglosaxon. C'est une excellente chose. L'heure n'est plus aux guerres de clocher. Aujourd'hui, nous sommes en concurrence avec la planète entière et, au final, nous vendons la même destination. Ensemble, nous serons plus visibles. Nous avons un fonds de commerce que le monde entier nous envie, autant mettre le paquet.

Le tourisme en chiffres

■ Alpes-Maritimes et Monaco :

- 11 millions de touristes.
- 52 % des nuitées par des touristes étrangers.
- 1 visiteur sur 5 vient pour motif « affaires ».
- Dépenses touristiques liées aux séjours : 5 milliards d'euros.
- 75 000 emplois.
- 5 millions d'entrées dans les musées.

■ Var :

- 10 millions de touristes.
- 66,7 millions de nuitées.
- 3,4 milliards d'euros de recettes directes, près de 9 milliards indirectes.
- Prépondérance des campings, qui représentent 52 % des lits commerciaux.
- 40,2 % des nuitées réservées par des étrangers en camping le sont par la clientèle hollandaise.

© - DR -
Groupe Nice-Matin

La Cavem veut reprendre la

Le conseil communautaire a délibéré pour reprendre cette compétence en direct. Une décision qui fera, a terme, disparaître le Smiddev et soulève, déjà, de nombreuses polémiques

La décision est passée sans bruit. Peut-être parce qu'au sein du conseil communautaire, elle convenait à tout le monde. Elle a, d'ailleurs, été votée à l'unanimité. La communauté d'agglomération Var Estère Méditerranée (Cavem) a décidé de reprendre à son compte l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères sur son territoire et a voté, le 28 octobre, une modification des statuts en ce sens. Reste désormais à chaque commune membre de l'agglo de valider le processus. Rien de plus aisé, en théorie. Sauf qu'une nouvelle fois, l'élève Fréjus s'est démarqué. Et a soulevé débats et polémiques. Lors du dernier conseil municipal de la cité romaine, la validation du transfert de compétence des déchets à la Cavem était inscrite à l'ordre du jour, mais la question a subitement été retirée. Et a soulevé la colère à la fois des opposants mais aussi d'un membre de la majorité.

Le spectre Pizzorno
Jacques Mignon, conseiller municipal et président du Smiddev (9) n'a pas du tout goûté cette volte-face. Et d'y entrevoir une manœuvre politique aux fins de faire disparaître le syndicat qu'il dirige. « Le maire de Fréjus avait inscrit cette délibération en demandant aux élus d'émettre un avis défavorable au

changement de statuts de la Cavem, parce qu'il était contre la disparition du Smiddev. Puis, recirement. Pour quelle raison ? On peut y voir là, la volonté hégémonique du président de l'agglo de voir disparaître le syndicat du traitement des déchets ménagers parce que celui-ci a eu l'outrecuidance d'octroyer le marché du tri sélectif à quelqu'un d'autre que l'entreprise monopolistique (Pizzorno) », a ragé l'élu. Et d'insister : « Il s'agit là d'une mauvaise opération et l'Etat ne laissera pas faire car il préfère conserver comme interlocuteur le Smiddev compétent. Les élus de la Cavem déblatèrent mais n'ont aucune vision concrète à long terme du traitement des déchets ! »

« Pas d'urgence »

L'opposition de gauche lui a emboîté le pas et a réclamé des comptes. « Qu'y a-t-il derrière ce retrait ? », a interrogé Elsa Di Mèo. La conseillère régionale n'a pu s'empêcher de soulever le spectre des accointances entre élus locaux et groupes industriels. « Le sujet des liens des uns et des autres avec le groupe Pizzorno ne fait surface et les faits sont ténus. M. Ginesta prend cette délibération mais qu'en sera-t-il demain des intérêts des Fréjusiens dans ce dossier. Notamment de l'argent public que ce même groupe doit rembourser au contri-



Le retrait de la délibération a soulevé une mini-tempête en conseil municipal de Fréjus.

nable dans le dossier de la décharge de Bagnols. » (lire ci-contre). Pressé de s'expliquer, Francis Tosi, 1er adjoint, a simplement déclaré laconiquement « qu'il n'y avait pas urgence à statuer. Il y a des points d'achoppement entre le maire et le président de la Cavem qui doivent être réglés. La délibération sera présentée en conseil en janvier. » Le président du Smiddev, lui, ne compte pas en rester là, et étudie, déjà, les possibilités de faire annuler la délibération communautaire qu'il juge « irrégulière. »

1. Syndicat intercommunal du développement durable de l'Est Var qui gère le traitement des déchets.

« Créer une filière complète et vertueuse »

Pointés du doigt, taxés de vouloir récupérer une compétence pour « se débarrasser des gêneurs », les services de la Cavem se défendent de telles manœuvres. Ils plaident au contraire la volonté d'en finir avec « un système en bout de course qui a montré ses limites et qui n'a pas permis de solutionner les problèmes de traitement des déchets dans l'Est Var. Au contraire empêtré dans des conflits interminables. » « Nous avons simplement décidé de reprendre la main, sans délégué, pour imaginer et créer le plus vite possible une filière complète de la collecte à l'élimination des déchets ménagers, qui soit plus vertueuse. La Cavem s'appuiera bien entendu sur le travail déjà

entrepris et l'expérience du Smiddev pour réaliser cet objectif, puisqu'à terme les personnels et passifs du syndicat seront absorbés par l'agglo. Ce qui implique de fait la dissolution du syndicat intercommunal. » Les accusations de vouloir favoriser un groupe industriel au détriment d'un autre. Les services de la Cavem les balaient. « Les élus ont souhaité rebattre les cartes. Si certains veulent ériger cela en affaire personnelle et en règlement de compte, ça les regarde. Le but n'est pas là. Nous voulons travailler à une revalorisation pour réduire de 90 % le volume des déchets enfouis. Nous le devons aux générations futures. »



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

Estérel région

var-matin 5
Jeudi 28 novembre 2013

Le chiffre

1

Un an. C'est le délai supplémentaire de report du transfert de

compétence du traitement des déchets que va imputer la décision fréjusienne de retirer sa délibération.

Soumise à nouveau au vote en 2014, la Cavem ne pourra valider le principe que l'année suivante soit à partir de janvier 2015.

La phrase

« Nous n'avons aucun commentaire à faire sur les allégations et les accusations des uns et des autres. Nous n'intervenons pas dans les décisions politiques et surtout pas au sein d'un conseil communautaire. Nous

prenons en parallèle acte de la décision du Smiddev de nous réclamer de telles sommes. Nous agissons en conséquence. » La communication du groupe Pizzorno, sollicitée hier pour réagir.

main sur la gestion des déchets

Décharge de Bagnols : le Smiddev alourdit la note pour Pizzorno

Fort d'un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui avait reconnu coupable le groupe Pizzorno d'avoir entoué irrégulièrement 87 000 tonnes de déchets sur le site de Bagnols-en-Forêt, le Smiddev se voyait légitimement en droit de réclamer des comptes à son ancien délégué.

Conformément au contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la décharge, le syndicat a ainsi édité en août deux titres de recettes pour un montant de plus 3 millions d'euros à l'encontre de Pizzorno. « Au titre de l'article 121 de la DSP pour récupérer la saxe des mâchefers enfouis et non comptabilisés comme déchets et pour non respect du délégué des quantités d'enfouissement autorisées », avait justifié alors Jacques Mignon. Hier matin, un conseil syndical du Smiddev a été l'occasion d'alourdir la note. À l'instance express du maire de Bagnols-en-Forêt, Michel Tosan.

19 millions supplémentaires

Dans ce dossier, l'élu a été le premier à dénoncer « les agissements et la gestion hasardeuse par l'entreprise monopolistique de la décharge des Lanières ». Et la justice, lui a, pour partie, donné raison. Aujourd'hui,



La décharge de Bagnols (ci-dessus), fermée depuis 2011, pourrait coûter très cher au groupe Pizzorno.

le maire du petit village, qui tente encore et toujours de résister « aux poussoirs », veut aller plus loin « pour le principe et parce qu'il s'agit d'argent public. Nous avons des comptes à rendre à nos concitoyens dans cette affaire. » Michel Tosan réclame ainsi, dans le cadre des dispositions de la DSP, « l'estimation du montant des

sanctions pour véhicules non pesés ou non autorisés, soit 2 000 euros par constat. Car la cour d'appel a reconnu que 383 lionsans ont été opérés irrégulièrement. Si on en revient aux 87 000 tonnes déposées sans autorisation, le délégué peut faire l'objet d'un montant de 16,8 millions d'euros. Mais l'addition ne s'est pas arrêtée là, puisque le maire

de Bagnols ajoutait également 3,5 millions d'euros « au titre des 223 contraventions constatées pour manquement des prescriptions d'autorisation d'exploiter. »

Pas de cadeau

La note, qui s'arrondit aux alentours de 22 millions d'euros, aura un goût très salé si Pizzorno devait la régler.

Ce dont ne veut pas douter le Smiddev, qui, à la majorité des membres présents hier matin, a validé les recommandations du maire de Bagnols.

« J'ai bien reçu votre demande, et nos ardeurs sont déjà au travail dans ce dossier. Je ne vois pas d'inconvénients à aller dans ce sens, parce qu'on a le sentiment d'avoir fait notre tra-

vail et notre devoir. Il n'y avait pas de raisons de faire de cadeaux à Pizzorno. Et ceux qui voudraient dire que nous n'avons rien fait ont beau jeu », a précisé Jacques Mignon.

Dossier :
Vincent Bassouls
vbassouls@nicematin.fr
Photos : A. Label et doc.

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Les petits mots doux entre élus

Entre l'opposition municipale articulée autour de MM. Bouvard, Vegas et Pasquette, et le maire, Luc Jousse, les échanges ont été vifs mardi après-midi à la mairie d'honneur de Roquebrune-sur-Argens où se tenait le conseil municipal fort de 35 délibérations.

Le ton était donné dès le début de séance lorsque le premier magistrat présentait une motion de soutien aux professionnels du transport, de l'agriculture et aux propriétaires fonciers, demandant ainsi la suppression de l'écotaxe et de la réforme de la taxe sur le foncier non bâti.

« La Provence n'a rien à voir avec la Bretagne. Il y a suffisamment de pain sur la planche à Roquebrune pour s'occuper des problèmes nationaux », lançait Michel Bouvard avant d'être suivi par Patrick Vegas, « ce n'est

pas une priorité locale. Je vote contre ! »

Du tac au tac, Luc Jousse répliquait, « vous avez des œillères ! Le transport de marchandises est vital pour notre économie. Je suis maire d'une commune de quelque 11 000 hectares de foncier non bâti. Avec cette taxe, c'est la disparition annoncée de nos agriculteurs locaux. »

Tensions avec Joël Pasquette

Quelques délibérations plus tard, Joël Pasquette, investi par le Rassemblement Bleu marine pour les municipales 2014, entrainé en scène concernant le projet du Lac Arena (voir ci-contre), « il y a actuellement d'autres priorités. Avec 2 500 euros de dette par habitant, la commune est assez endettée... » Et Michel Bouvard d'encherir, « ce projet n'est pas abouti. Il y a là un côté électoraliste. »



Lors du dernier conseil, Luc Jousse a dû hausser le ton pour répondre aux attaques de ses opposants. (Photo Ph. Arnassan)

Le maire reprenait le candidat frontiste de volée, « Il y aura donc deux listes du Front national à Roquebrune avec d'un côté Vincent Adelantado issu du canal historique et vous issu du canal Rachline. Il va falloir vous entendre. » Puis, la tension est montée d'un cran lorsqu'ont été pré-

sentées les subventions allouées aux associations roquebrunoises. Joël Pasquette interpellait une nouvelle fois Luc Jousse, « Sur l'ensemble des associations, il y en a une que je regarde de près. Je tairais le nom mais le montant m'interpelle... »

« Déjà que vous êtes poursuivi pour infraction à l'urbanisme, faites bien attention à ce que vous allez dire. Allez au bout de votre pensée ». Au bout du compte il s'agissait de l'association « Vivre à la Bouverie » subventionnée à hauteur de 18 000 euros, « Quel rapport avec moi ? » demandait le maire avant de menacer d'expulser son farouche opposant de la séance.

À quelques mois du scrutin, à Roquebrune-sur-Argens la campagne municipale ne s'annonce pas de tout repos...



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Jeudi 28 novembre 2013

10

Une base loisirs au lac de l'Arena

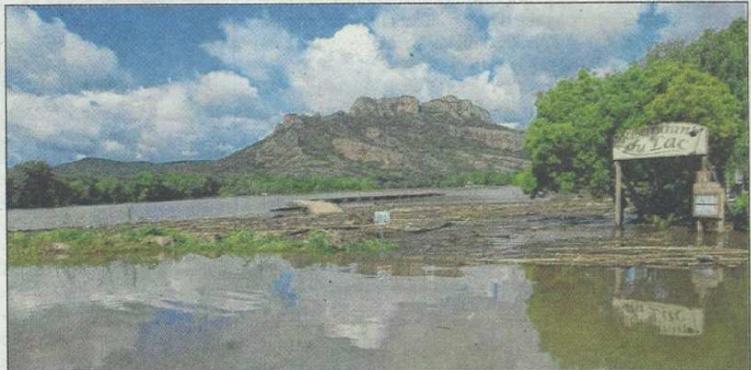
Le dernier conseil municipal de Roquebrune-sur-Argens a été riche en rebondissements. Entre effets d'annonce et invectives, entre élus et projets, la séance n'a pas été un long fleuve tranquille

Lorsque je suis arrivé en 1982, j'ai trouvé choquant que le Rocher de Roquebrune fasse partie du domaine privé. À ce titre, cela fait maintenant douze ans que je travaille afin que le lac de l'Arena redevienne la propriété des Roquebrunois... », affirmait Luc Jousse en présentant le projet de création d'une base de loisirs et détente.

Après de longues années de négociations avec les propriétaires des lieux, la ville a décidé d'acquérir ce site de 31 hectares, bordé de 4 km de sentiers, pour une somme de 410 000 euros, « c'est une très belle acquisition pour l'avenir de la commune ».

Une petite base nature

Aire de jeux et de pique-nique, agrès sportifs, par-



La ville vient d'acquérir le site du lac de l'Arena pour en faire une base de loisirs et détente. (Photo D. O.)

cours de santé, base nautique, mini-golf, parking, restaurant, espace entre faune et flore, sur le même schéma que la grande base nature de Fréjus, entre 200 000 et 300 000 euros seront investis pour équiper le lac de

l'Arena afin qu'il devienne à son tour un véritable poumon vert accessible à tous. Lac artificiel créé en 1960, le lac de l'Arena devrait dans les années à venir retrouver un second souffle.

Si les opposants municipaux

n'ont pas semblé favorables à la réalisation de ce projet, les élus de la majorité ont tout naturellement salué la perspective d'un site sports détente au pied du Rocher de Roquebrune.

P. M.

J'aurais l'occasion de revenir sur ce dossier à l'issue de la trêve de Noël, pour d'une part corriger quelques affirmations une fois de plus erronées et rappeler la réalité des faits, car je le précise à nouveau, « les faits sont têtus » ... Trop facile de réécrire à sa façon, une histoire que l'on n'a pas vécue ...

Envoyé spécial : l'affaire renvoyée en correctionnelle

Arrivée triomphante de Luc Jousse qui, juste avant le conseil, était en contact avec son avocat : « J'ai le plaisir de vous annoncer que la journaliste de France 2 qui a réalisé le reportage de l'émission "Envoyé spécial" sur la commune a été mise en examen pour diffamation ».

Dans le cadre du reportage intitulé « Constructions illégales en pleine expansion » diffusé le 15 novembre 2012, le maire et son premier adjoint avaient été mis en cause pour les choix effectués en matière d'urbanisme.

critiques formulées. Un an après la diffusion du reportage, le juge en charge du dossier a finalement décidé de mettre la journaliste en examen pour « délit de diffamation » et de renvoyer l'affaire devant le tribunal correctionnel de Draguignan à une date ultérieure.

« Sans surprise » pour Luc Jousse

Avec un large sourire, Luc Jousse commentait son satisfecit. « C'est sans surprise que le déroulé des affaires et ces diffamations en tout genre que je subis depuis quelques mois et pour

Le CSA tempère...

Dans la foulée, le premier magistrat avait saisi la justice pour diffamation afin de dénoncer certaines affirmations rythmant le sujet sur la commune Est varoise, dont cette phrase : « des maires délivrent des permis de construction sur de terrains pourtant inconstructibles. »

À Roquebrune-sur-Argens, la mairie a accordé bien d'autres permis de construire en zone inondable. Dans un premier temps, le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) s'était prononcé le 6 juin 2013, considérant que « les téléspectateurs n'avaient pas été informés des rivalités politiques qui existent entre le maire et le témoin interrogé. Cette précision était pourtant susceptible d'éclairer le public sur la nature des

quelques mois et pour lesquelles, aux fins de rétablir mon honneur, j'ai décidé de me défendre juridiquement, tourne en ma faveur. Après avoir obtenu le 8 octobre 2012, la condamnation d'un groupuscule d'opposition au versement de 6 000 euros de dommage et intérêts, pour avoir organisé une cabale à mon endroit dans une soi-disant affaire de prise illégale d'intérêt, la vérité m'est toujours par éclairer. »

Des propos qui n'engagent que Luc Jousse, car il faut rappeler que l'affaire n'a pas encore été jugée et que la journaliste visée, est pour l'heure et jusqu'à preuve du contraire présumée innocente des faits qui lui sont reprochés. A suivre...

P. M.
pmichon
@varmatin.com



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Le Fait du jour

var-matin
Mardi 3 décembre 2013

2

Élections cantonales : le

Vingt-trois cantons au lieu de 53 mais le même nombre d'élus : à peine connue, la nouvelle carte des cantons du Var soulève colère et indignation à droite

Les nouveaux cantons dans le Var



On se doutait bien que ça allait chauffer. Mais là, c'est carrément incandescent. La nouvelle carte des cantons vient de tomber, sur un terrain déjà chauffé à blanc. Celui des conseils généraux qui ne savent plus, depuis quelque temps comment parer les coups. Financièrement épuisés et inquiets pour leur avenir, les Départements, du moins ceux pressés par la droite,

étaient déjà très remués contre un gouvernement, encore un, qu'ils soupçonnent de vouloir leur peau. Le redécoupage électoral vient donc en rajouter une couche. Hier, le président du conseil général a reçu des mains du préfet du Var la nouvelle carte des cantons du Var que nous nous sommes procurée (voir ci-contre). Un document à la lecture duquel Horace Lanfranchi a

failli s'étouffer. Car si avec sa majorité, il contestait déjà avec force l'esprit de la réforme (lire par ailleurs), sa mise en pratique l'a carrément consterné.

Incohérence et manoeuvre politicienne

Le président du conseil général a dénoncé à la fois l'incohérence de la nouvelle carte, la quasi-disparition des territoires ruraux et la manoeuvre politicienne.

Le document, déjà tant controversé, sera présenté en séance plénière du conseil général le 13 décembre pour avis consultatif. On ne se doute bien de la réponse qui lui sera. Mais le Département n'exhorte pas, comme d'autres conseils généraux de France, de contester la réforme jusqu'au conseil d'Etat. Alors charcutage électoral ou réelle

avancée démocratique, on n'a pas fini d'en entendre parler d'ici les prochaines élections cantonales qui auront lieu en... 2015.

Dossier :
MIREILLE MARTIN
mmartin@varmatin.com,
CATHERINE AUBRY
caubry@varmatin.com

Questions à Horace Lanfranchi, président du conseil général du Var

« Je n'imaginais pas que ça irait aussi loin ! »

Votre première réaction sur ce redécoupage ?
Je suis consterné. C'est un découpage très habile politiquement parlant. La paire de ciseaux est passée par là et on peut dire que la dentellière a accompli un travail de qualité. Tout est fait pour tenter de donner plus de représentants à la gauche avec redécoupage sur mesure. Mais le plus, selon moi, c'est que cette réforme nie au passage les

bassins de vie des populations et que l'on sacrifie les cantons ruraux.
Vous aviez formulé à plusieurs reprises vos craintes concernant la représentation des territoires ruraux.
Et je n'imaginais pas que ça irait aussi loin. Là où le haut Var comptait treize cantons, il en reste seulement trois ! La logique comptable a frappé au détriment des

populations. Expliquez-moi par exemple ce qu'il y a de commun entre le village de Mons à l'extrême nord-est du département et la commune de Roquebrune-sur-Argens en bord de mer, pourtant réunis dans le même canton ? Ou entre Nans-les-Pins et Saint-Cyr ? Quant au nouveau canton de Flayosc, il est carrément divisé par Canjuers qu'on ne peut que contourner. C'est vraiment illogique de

rassembler La Roque-Escapon et Tavernes ! Les exemples de ce type abondent dans ce nouveau schéma. Il foule aux pieds tout le travail entrepris sur les territoires et ne respecte même pas les Scot. A quoi ça servirait de dépenser autant d'argent et d'énergie pour définir ces schémas de cohérence territoriale ? Quant aux intercommunalités, elles ne sont pas respectées non plus. Tout ça est

incohérent.

Comment pensez-vous vous opposer à ce redécoupage des cantons ?
Je peux, sans trop m'avancer, prédire qu'il va rencontrer une opposition farouche au conseil général où il sera présenté le 13 décembre en séance plénière. Nous aurons à émettre un avis... consultatif. La loi ne nous donne pas plus de pouvoir



que cela. En revanche, je ne m'intéress pas d'aller jusqu'au conseil d'Etat. En tout cas, tous les départements avec une majorité de droite qui ont découvert le redécoupage sont dans le même état d'esprit que le nôtre.



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

grand toulon

jeudi 5 décembre 2013

Var-matin

www.varmatin.com

1,10 € - Halc : 1,65 € - N° 23987

GRATUIT
Votre cahier
Noël à
Ste-Maxime
4 PAGES
EN CAHIER CENTRAL



Roms : le maire de Roquebrune dérape

Luc Jousse, maire UMP de Roquebrune-sur-Argens, a tenu des propos unanimement condamnés. P 17

Un maire UMP du Var dérape sur les Roms

Luc Jousse, maire de Roquebrune-sur-Argens, a dit regretter que les pompiers aient été appelés « trop tôt » pour un incendie dans un camp Rom sur sa commune

L'affaire, révélée hier par nos confrères de Média-part, remonte au 12 décembre dernier. Ce soir-là, aux Issambres, un quartier littoral de la commune de Roquebrune-sur-Argens, se tient un conseil de quartier présidé par le maire UMP, Luc Jousse. Devant une centaine de personnes, l'édile félicite les habitants pour leur participation au débroussaillage et l'absence de feux de forêt sur le territoire communal depuis onze ans.

Puis tout à coup, alors qu'à son insu un habitant enregistre le discours du maire (1), l'édile dérape. « Je vous rappelle quand même que les gens du voyage, que dis-je, les Roms, m'ont mis neuf fois le feu. Neuf fois des départs de feux éteints par le SDIS, dont le dernier, ils se le sont mis eux-mêmes. Vous savez ce qu'ils font : ils piquent des câbles électriques et après ils le brûlent pour récupérer le cuivre et ils se sont mis à eux-mêmes le feu dans leurs propres caravanes ! Un gng ! Ce qui

est presque dommage, c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours », ironise l'édile, provoquant les rires gênés de l'assistance.

Contacté, Luc Jousse affirme : « ne plus se souvenir d'avoir dit cette phrase. Mais que peut-on me reprocher, dès lors que c'est moi qui ait prévenu à neuf reprises les services du SDIS d'un départ de feu dans le camp ? Qui plus est, le jugement d'expulsion des derniers Roms restant sur la commune nous a été délivré il y a maintenant deux mois. Et la sous-préfecture ne l'a toujours pas fait exécuter. Moi, c'est ça qui me met en rogne ! »

L'UMP condamne

Il n'est pas sûr que les instances de l'UMP se contentent de tels arguments. Le parti, qui dans un communiqué « condamne avec la plus grande fermeté les propos inadmissibles du maire de Roquebrune-sur-Argens » a annoncé sa volonté de statuer sur son cas lors du prochain conseil



Luc Jousse, déjà aux prises avec la justice, risque de subir maintenant les foudres de son parti.

(Photo Philippe Arnassan)

national prévu le 11 décembre. Le président de la fédération UMP du Var, Georges Ginesta, député-maire de Saint-Raphaël, évoque, lui, « des propos pour le moins regrettables et condamnables sur le plan moral ». La sanction pourrait-elle aller jusqu'à l'ex-

clusion du parti ou au retrait de l'investiture qui était accordée à Luc Jousse, désireux de solliciter un nouveau mandat en mars prochain ? « On n'en est pas encore là, et c'est le conseil national qui en décidera », ajoute Georges Ginesta. Je connais bien Luc Jousse dont

les paroles dépassent parfois la pensée. Mais il est clair qu'un élu ne peut tenir de tels propos. Il lui revient maintenant de s'exprimer et de s'excuser. »

Des excuses que réclament aussi les jeunes socialistes du Var qui se disent « horrifiés » par les propos du maire de Roquebrune. « Nous rappelons que ceux-ci sont pénalement condamnables, et qu'ils constituent la forme la plus banale et la plus dangereuse du racisme. »

A Roquebrune-sur-Argens, le climat politique est tendu depuis plusieurs mois. Le maire est visé par une enquête préliminaire, ouverte en mai 2013 par le parquet de Draguignan, sur d'éventuels détournements de fonds publics et prise illégale d'intérêts et le Front national fait de Roquebrune l'une de ses priorités en vue des élections municipales de l'an prochain.

CHRISTIAN HUAULT

chualt@nicematin.fr

1- L'enregistrement du discours de Luc Jousse peut-être écouté sur notre site nicematin.com



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

fréjus - saint-raphaël

vendredi 6 décembre 2013

Var-matin

www.varmatin.com

1,10 € - Italie: 1,65 € - N° 23988



ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Propos anti-Roms : Jousse persiste et signe

L'élU UMP a réitéré le 27 novembre ses déclarations dans une autre réunion publique. PAGE 20

Propos anti-Roms : le maire UMP du Var récidive

Luc Jousse, le maire de Roquebrune, a réitéré ses propos sur les Roms le 27 novembre dans une autre réunion de quartier. La classe politique s'indigne

La vague d'émotion et d'indignation après les propos tenus à l'égard des Roms par le maire de Roquebrune-sur-Argens n'a pas faibli hier. Et la polémique risque encore de rebondir après que le collectif « Les indignés de Roquebrune » nous a transmis un nouvel enregistrement d'un autre conseil de quartier, dans lequel Luc Jousse réitère les propos tenus le 12 novembre aux Issambres.

La scène se déroule cette fois-ci le 27 novembre, dans une salle d'un autre quartier de la cité varoise, à La Bouverie. À un riverain qui s'émeut « de l'image déplorable que l'on a de la commune lorsqu'on arrive du Muy », l'élU UMP répond : « Tu me parles des Roms ? Appelons un chat, un chat... » S'en suit une longue explication du maire de Roquebrune sur les incidents de l'été, les départs de feux dans le campement et son incompréhension que l'État, en l'espèce la sous-préfecture de Draguignan, n'exécute pas la décision de justice favorable à une expulsion des Roms. Puis, soudain, la petite phrase tombe : « Vous voulez que je sois plus précis, c'est presque dommage qu'on ait donné l'alerte si tôt ». La bande-son, d'une durée de 2h30, reproduit l'intégralité de la réunion. Et Luc Jousse pourra difficilement cette fois-ci, arguer du fait qu'il n'avait aux Issambres, « que répété

tout haut, et je le regrette, les propos excédés d'un riverain sans micro qui me reprochait d'avoir appelé les secours trop tôt, en précisant bien que cette phrase n'était pas de moi. » Une version que confirme d'ailleurs, pour cette première réunion du 12 novembre, le délégué UMP de Roquebrune Antonius Jacobs, présent dans la salle.

Vers une exclusion de l'UMP ?

Hier soir, Luc Jousse est apparu aux côtés du député-maire de Saint-Raphaël qui inaugurerait sa permanence de campagne. Une nouvelle fois interrogé sur ses « dérapages », le maire varois n'a pas vraiment calmé le jeu : « Je maintiens que la situation des Roms dans ma commune est un vrai cauchemar. Et puis on fait bien des traits d'humour sur le pape et les Juifs, je ne vois pas pourquoi on en ferait pas sur les Roms... »

Sans attendre la divulgation de cette récidive, la classe politique, dans son ensemble, avait condamné les propos du maire de Roquebrune. À commencer par le propre parti de Luc Jousse, l'UMP, dont la fédération varoise s'interrogeait hier soir sur la nécessité d'une suspension du mouvement. Suspension souhaitée par le secrétaire départemental Philippe Vittel mais dont n'était pas au courant son président Georges Gi-



Hier matin, Luc Jousse, quoiqu'un peu tendu, présidait la cérémonie en hommage aux combattants français morts en Afrique du Nord dans sa commune de Roquebrune-sur-Argens.

(Photo D. O.)

nesta. Qui préconisait, lui, « d'attendre le verdict du conseil national du 11 décembre à qui il reviendra de statuer sur une éventuelle suspension ou exclusion ». Même le FN, par la voix de son vice-président Florian Philippot, a qualifié la sortie du

mairie varois « d'inadmissible ».

Une plainte déposée

De son côté, la Ligue des Droits de l'Homme a déposé plainte hier après-midi contre le maire de Roquebrune auprès de la procureure de la République de Draguignan pour « provocation à la haine ou à la violence et à la discrimination raciale ». SOS Racisme étudie de son côté avec ses avocats le libellé de la plainte que l'association s'appête, elle aussi, à déposer. « Cet élu salue la République, s'insurge à l'égard de la République, s'insurge de poursuivre sur le terrain politique : Lorsque l'on porte l'écharpe tricolore, on se doit d'être exemplaire. Et ce n'est certainement pas en faisant la course à l'échalote avec le Front national qu'il sera réélu... »

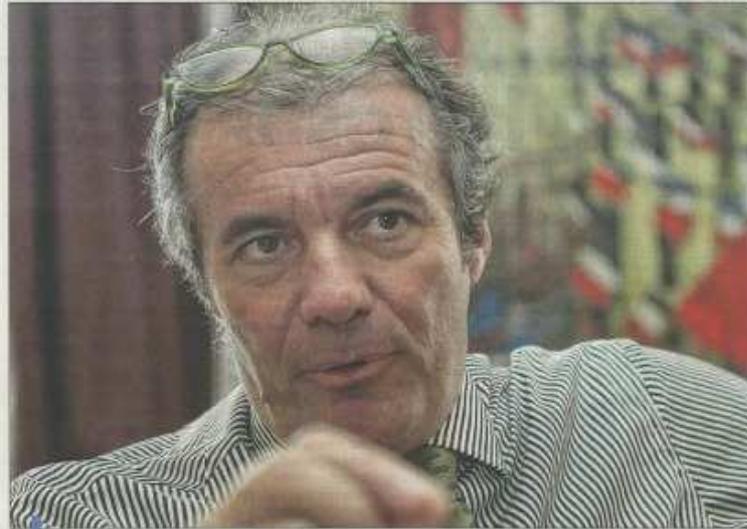
Hier matin, devant le monument aux Morts de sa commune où il présidait la cérémonie d'hommage aux combattants d'Afrique du Nord, Luc Jousse n'a pas fui stylos et caméras. Et quoiqu'un peu tendu, il a pu compter sur le soutien d'une partie de sa population qui sous couvert d'anonymat n'hésitait pas souffler aux journalistes : « Monsieur le maire a dit tout haut ce que nous sommes nombreux à penser tout bas... »

CHRISTIAN HUAULT
chuault@nicematin.fr
avec notre correspondante
à Roquebrune-sur-Argens



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin



Les propos du maire de Roquebrune-sur-Argens datent du mois dernier mais leur diffusion cette semaine dans la presse a provoqué un tollé à droite comme à gauche. (Archives Philippo Amassian)

Propos sur les Roms : Luc Jousse met le feu

#buzz Les propos sur les Roms du maire UMP de Roquebrune-sur-Argens ont créé une polémique nationale

En diffusant les premiers les propos de Luc Jousse sur les Roms, *Midiapart* a allumé la mèche. Le feu s'est ensuite propagé comme une traînée de poudre dans tous les médias et la sphère politique française.

Dans une réunion de quartier aux Issambres, le maire de Roquebrune-sur-Argens avait dit regretter que les pompiers aient été appelés « trop tôt » pour un incendie dans un camp Rom sur sa commune (voir notre édition du 5 décembre).

Le maire dément avant de s'excuser...

Des propos enregistrés à son insu et qui remontent au 12 novembre dernier. Dans un premier temps, Luc Jousse avait prétendu « ne plus se souvenir d'avoir dit cette phrase » avant d'affir-

mer jeudi matin sur *BFM TV* : « Je n'ai pas prononcé cette phrase, j'ai relayé les propos d'un riverain. Je m'excuse. »

... mais récidive quinze jours après

Sauf que dans un second enregistrement diffusé jeudi après-midi sur *varmatin.com*, Luc Jousse est pris en flagrant délit de récidive. Nous sommes cette fois-ci le 27 novembre dans une nouvelle réunion publique. On entend distinctement une nouvelle fois Luc Jousse évoquer son dépit que l'Etat ne mette pas à exécution la décision de justice rendu en la faveur de la commune de Roquebrune et demandant l'expulsion des Roms.

Et le maire de Roquebrune de conclure son propos sur l'intervention des pompiers lors des nombreux départs

de feux sur le camp par ces mots : « Vous voyez que je suis plus précis, c'est presque dommage qu'on ait donc l'alerte si tôt... »

L'UMP le suspend...

Les propos du maire de Roquebrune-sur-Argens à propos des Roms ont provoqué l'indignation de toute la classe politique. Son propre parti, l'UMP a dans condamné dans un communiqué « avec la plus grande fermeté les propos inacceptables du maire de Roquebrune-sur-Argens ». L'UMP du Var a suspendu jeudi le maire avant de statuer sur son cas lors du prochain conseil national prévu le 11 décembre.

... et le Front National condamne

Le Front National a également critiqué la sortie de

04/12/2013 Aidez le webdétour

Soldat Louls

« C'est pas grave, dans le Var, ça rend populaire ce genre de dérapage. »

Luc Jousse. Florian Philippot, vice-président du parti frontiste, a condamné les propos « inadmissibles » du maire.

Les associations comme SOS Racisme et la Ligue des Droits de l'Homme ont déjà annoncé leur intention de porter plainte contre Luc Jousse.

OLIVIER MARINO
omarin@nicematin.fr

04/12/2013 Aidez le webdétour

Patrianostra

Luc Jousse a certes dérapé, mais aujourd'hui tout doit être absolument stérile et calculé au millimètre près. Son camp va peut-être le mettre à l'échafaud pour passer pour des gentils politiquement corrects. Tout cela sonne faux.

04/12/2013 Aidez le webdétour

Tapenade

Le fait que les lois (expulsion etc) ne soient plus respectées fait que des propos semblent de moins en moins condamnables. On ne peut soulever le malheur d'autrui. J'invite les associations de défense de ces populations à respecter les lois de la République, seules garantes du « vivre ensemble », et faire ainsi baisser les tensions. La gauche peut condamner ces propos mais doit exiger du préfet que des situations conflictuelles ne perdurent pas.



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
France 3 - Libération



Luc Jousse maire de Roquebrune-sur-Argens invité du 12/13 après son dérapage sur les Roms

Luc Jousse, le maire UMP de Roquebrune-sur-Argens, reconnaît avoir fait une "blague un peu salace". Après un incendie dans un camp de Roms sur sa commune, il a regretté : "ce qui est presque dommage c'est qu'on ait appelé trop tôt les pompiers". Il est l'invité de Jacqueline Pozzi à midi.

Par Olivier Le Creurer | Publié le 05/12/2013 | 11:17



Un maire UMP du Var suggère de laisser brûler des Roms

LIBERATION 4 DÉCEMBRE 2013 À 19:19

VU SUR LE WEB L'UMP a condamné dans la soirée les propos de Luc Jousse, révélés par «Mediapart».

Dans la longue série des propos injurieux envers les Roms, le maire UMP de Roquebrune-sur-Argens franchi un nouveau palier, selon des propos rapportés mardi par Mediapart, qui produit un enregistrement audio. Luc Jousse y déclare que lors d'un incendie dans une caravane, «ce qui est presque dommage, c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours!».

Le 12 novembre 2013, rapporte le site d'information, Luc Jousse préside une réunion publique dans une salle communale et félicite les habitants d'avoir participé au débroussaillage dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts. Un membre du public enregistre alors cette déclaration, reproduite par Mediapart... : «Je vous rappelle quand même que les gens du voyage, que dis-je, les Roms, m'ont mis neuf fois le feu. [...] Vous savez ce qu'ils font : ils piquent des câbles électriques et après ils le brûlent pour récupérer le cuivre et ils se sont mis à eux-mêmes le feu dans leurs propres caravanes ! Un gag ! Ce qui est presque dommage c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours !»

Dans un communiqué publié en début de soirée, l'UMP a condamné «avec la plus grande fermeté les propos inacceptables de Luc Jousse». «Il appartiendra au bureau politique de l'UMP, qui se réunira mercredi 11 décembre 2013, de prendre les sanctions appropriées», précise le communiqué.





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© – DR –
Mediapart – Huffington Post

Directeur de la publication : Fabry Pélissier
www.mediapart.fr

MEDIAPART.fr

1

Un maire UMP du Var aimerait voir brûler les Roms

PAR HÉLÈNE CONSTANTY
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013

Dans la série des déclarations anti-roms, les mots de Luc Jousse, maire UMP de Roquebrune-sur-Argens (Var), une commune de 13 000 habitants du golfe de Saint-Tropez, feront date. Le 12 novembre 2013, le maire préside la réunion publique du conseil de quartier des Issambres, en bord de mer. Une centaine de personnes se presse dans une salle communale. Luc Jousse félicite les habitants d'avoir participé au débroussaillage, qui participe à la prévention contre les feux de forêts, lorsqu'à 18 h 20, le téléphone portable d'un membre du public, branché sur l'application micro, enregistre ceci :

« Je vous rappelle quand même que les gens du voyage, que dis-je, les Roms, m'ont mis neuf fois le feu. Neuf fois des départs de feux éteints par le SDIS, dont le dernier, ils se le sont mis eux-mêmes. Vous savez ce qu'ils font : ils piquent des câbles électriques et après ils le brûlent pour récupérer le cuivre et ils se sont

mis à eux-mêmes le feu dans leurs propres caravanes ! Un gag ! Ce qui est presque dommage c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours ! » lance alors l'édile.



Luc Jousse, le maire de Roquebrune. © DR

Les rires de l'auditoire, après la saillie du maire, sont aussi glaçants que ses mots. Pourquoi Luc Jousse a-t-il tenu ces propos ? Sollicité, l'élu n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien.

Le maire, qui brigue un troisième mandat, a été confortablement réélu en 2008 avec 64,2 % des voix dès le premier tour. Pour 2014, l'UMP lui a renouvelé son investiture sans hésitation. Mais le climat est aujourd'hui beaucoup plus tendu qu'il y a six ans à Roquebrune-sur-Argens. Le maire fait face à une opposition citoyenne virulente, bien relayée sur les réseaux sociaux. L'association pour la préservation des espaces naturels entre Maures et Esterel (Apenne) veille au respect du droit de l'urbanisme ; l'association citoyenne des contribuables roquebrunois (ACCR) épluche les comptes ; l'antenne varoise d'Anticor contribue, avec son blog, à la diffusion de l'information, de même que le collectif des Indignés de Roquebrune avec sa page facebook...

Fin 2012, la tension est montée d'un cran avec la diffusion de deux reportages télévisés pointant des irrégularités dans l'attribution de permis de construire : "Envoyé spécial", sur France 2, le 15 novembre, avec un sujet sur les propriétaires hors

6 décembre 2013

LE HUFFINGTON POST
EN ASSOCIATION AVEC LE GROUPE Le Monde

Roms: un maire UMP du Var aurait aimé voir brûler une caravane mais dément tout dérapage

Le HuffPost avec AFP | Par Geoffrey Clavel
Publication: 04/12/2013 18h14 CET | Mis à jour: 05/12/2013 09h11 CET

ROMS - Les déclarations violentes à l'égard des communautés Roms n'ont pas cessé chez certains élus locaux. Après le [maire de Clichy qui avait justifié le recours à l'autodéfense](#), c'est au tour du maire UMP de Roquebrune-sur-Argens dans le Var de se faire épingle pour des propos incendiaires.

Le site Mediapart [publie dans un enregistrement mis en ligne \(lien navigant\)](#) ce mercredi 4 décembre que Luc Jousse, maire UMP de cette commune proche de Saint-Tropez, a fait une plaisanterie plus que douloureuse lors d'un débat public.

"Je vous rappelle quand même que les gens du voyage, que dis-je, les Roms, m'ont mis neuf fois le feu. [...] Vous savez ce qu'ils font : ils piquent des câbles électriques et après ils le brûlent pour récupérer le cuivre et ils se sont mis à eux-mêmes le feu dans leurs propres caravanes ! Un gag ! Ce qui est presque dommage, c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours ?", peut-on entendre dans ce document audio.

INTERVIEW - "Le racisme est de plus en plus assumé en France"

Ces propos ont été enregistrés le 12 novembre par un membre du public à l'aide d'un téléphone portable branché sur la fonction dictaphone.

Le maire de Roquebrune-sur-Argens, comme le souligne Mediapart, est actuellement en campagne pour un troisième mandat dans la commune. Il est sous la menace d'un Front national qui a le vent en poupe. D'autant que Luc Jousse fait l'objet d'une enquête préliminaire ouverte en mai 2013 par le parquet de Draguignan pour d'éventuels détournements de fonds et prises illégales d'intérêt.

L'UMP annonce une réunion du bureau politique

"L'UMP condamne avec la plus grande fermeté les propos inacceptables de Luc Jousse", a commenté dans la soirée le parti dans un communiqué. Un "bureau politique se réunira mercredi 11 décembre" et prendra "les sanctions appropriées" contre le maire de Roquebrune-sur-Argens, candidat à un troisième mandat, a annoncé le parti.

Pour le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, qui a réagi sur BFMTV, ces propos sont "inacceptables", "choquant" et "justifient une sanction".

Contacté par l'AFP, le maire de Roquebrune-sur-Argens a dénoncé un "procès d'intention, une manipulation politique" de la part de Mediapart, s'offusquant notamment du titre de l'article. "Dire que je souhaite brûler les Roms est juste honteux alors que par neuf fois, c'est moi qui ai appelé les secours", a-t-il dit.

"Des propos de quelqu'un du public que j'ai répétée"

Lors de ce conseil de quartier, Luc Jousse explique s'être trouvé face à "une population excédée par l'immobilisme de l'Etat qui, malgré une décision de justice favorable à l'expulsion des Roms, ne fait rien". "Ces propos sont des propos de quelqu'un du public que j'ai répétée, en disant bien qu'ils n'étaient pas de moi, et c'est une erreur, je le concède", a-t-il assuré.

"Je n'ai aucune excuse à présenter aux Roms", "je leur demande de bien vouloir respecter la procédure d'expulsion", a encore dit le maire, cette fois-ci sur Europe 1.

"Le 11 décembre, s'il le faut, j'irai m'expliquer. On ne peut pas m'exclure sur une phrase que je n'ai pas prononcée", estime le maire. Le jeudi 5 décembre, [interview sur BFMTV](#), Luc Jousse est à nouveau revenu sur les circonstances de ses déclarations : "Cette phrase n'était pas de moi, je regrette de l'avoir répétée", a-t-il expliqué. "S'il le faut, je m'expliquerai devant la commission de l'UMP", a-t-il poursuivi.



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR



**Lors de la signature de la convention de partenariat Orange/RN2D « Flux Vision Tourisme »
lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales ...**

**Avec les représentants d'Orange Multimédia Business Solutions ...
et du RN2D : Daniel CONTE, Président de BDT Tourisme, Véronique BRIZON,
Directrice RN2D et Isabelle BREMOND, Directrice BDR Tourisme ...**



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR



25 décembre 2000 ...

Après une nuit d'horreur où il fallut évacuer en urgence des familles bloquées par les eaux dans un camping près du Blavet, les premières heures de la journée ...

Le Rocher avant le Pont d'Argens ...

La route de la Maurette et des Pétignons sous les eaux ... Le CD7 pas encore coupé ...

**Derrière le Collège, un jeune garçon de 13 ans,
qui passe son Noël avec son « papa » de Maire sur le terrain ...
Quel Noël !!!**